

Chapitre 11

EDUCATION POUR LA SANTE

En pratique, les enjeux et les alternatives

Alexandre Bellier

En pratique

- Campagnes d'éducation → évitement d'un risque
 - "Lutte contre » le tabagisme, l'alcoolisme etc...
 - Promotion de l'individu = minoritaire (Plan Nutrition Santé)
- Acteurs
 - Etat, institutions, associations
 - IREPS (FNES) → autonomisation du patient
- Nouveauté : le Service Sanitaire

Lutter contre la maladie ou construire sa santé ?

- Souvent référence au paradigme de la prévention par l'OMS
 - Optique d'éviter la maladie
- Cadre plus complet dans la charte d'Ottawa
 - Agir dans les 5 axes qu'elle définit
 - Mesures globales/structurelles
 - Place pour tous les professionnels de santé
- Construire sa santé

Qui définit la santé à construire ?

- Les spécialistes d'organes, les experts
 - Santé ≠ absence de maladie (vision biomédicale)
 - Vision encore dominante
- Nouvelle définition de la santé (OMS: 1986)
 - « la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et d'autre part évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci »
- Définition par l'individu lui-même de sa santé
 - Viser le bien-être → dépasse le secteur sanitaire

Les choix relèvent-ils seulement de l'individu ?

- Non, rarement → choisir son mode de vie
 - Histoires de vie
 - Contraintes d'environnement socio-économique
 - Accès à l'information
 - Moyens matériels et intellectuels
- Tendance au renvoi à la responsabilité individuelle
- Importance des inégalités sociales de santé

Alternatives à une pratique normative

- Importance des acteurs naturels
- Développer l'esprit critique
 - Apprendre avec d'autre à construire et consolider sa santé
- Prendre en compte les représentations
- Rejoindre les attentes pour répondre au besoin
- Pédagogie active
- Education pour la santé en phase avec son époque

Questions à choix multiple

- Une intervention en éducation pour la santé devra être :
 - A. Axée sur la lutte contre la maladie
 - B. Centrée sur l'individu dans son environnement
 - C. Menée pour viser le bien-être de l'individu
 - D. Menée par les étudiants en soins infirmiers dans le cadre de leurs études
 - E. Toutes les autres propositions sont fausses

Mentions légales

L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores.

Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.